

EXPERT CONSTRUCTION H/F

Emplacement : <http://www.etiah.fr/offres.php?id=416>



Annonceur : ETIAH
Réf : BAT-D21-509
Date de mise à jour : 05-06-2019

Contrat : CDI
Statut : Cadre
Expérience : 5 à 10 ans

Département : D BTP
Fonction : D21 Expert
Localisation : Nord

Contexte du recrutement et définition de poste :

Notre client est un groupe, leader incontournable sur le marché de l'expertise.

En tant qu'Expert Assurance Construction, vous intervenez pour le compte des compagnies d'assurance que vous représentez auprès de l'assuré et toute autre partie concernée par une expertise.

L'expert Construction intervient après des sinistres affectant les ouvrages de bâtiment ou de génie civil.

Vous aurez pour rôle l'animation des réunions d'expertise afin de constater les dommages et les analyses des causes, chiffrer les dégâts et établir les responsabilités de chacun.

Vous êtes garant du bon déroulement et du traitement efficace des expertises et ce, dans le respect des exigences légales, contractuelles et conventionnelles.

L'expert Construction aura en charge la rédaction du rapport d'expertise qui sert de base à l'assureur pour calculer l'indemnité de son assuré.

En véritable spécialiste, l'Expert doit démontrer de solides compétences techniques (bâtiment, conventions et contrats d'assurances...) mais aussi posséder de réelles qualités humaines comme l'empathie et la pédagogie.

Profil recherché :

De formation Bac +5 Architecte ou Ingénieur Bâtiment, vous avez une expérience de 5 ans minimum de généraliste dans le domaine de la construction.

Rigueur, force de conviction, énergie, ainsi que de bonnes capacités rédactionnelles sont des qualités indispensables à la maîtrise de ce poste.

Autonome et pragmatique, vous avez le sens de l'observation et de l'analyse.